

Cadre de Vie et  
Habitat/Urbanisme

Chef de bureau,  
M. BOTHY C.

Agent traitant :  
Mme PAQUAY D.

☎ 071/260.225

cadredeviehabitat@  
commune.sambreville.be

Louis RAVET  
Notaire  
Rue Thibaut 8/10

5190 JEMEPPE SUR SAMBRE

PAYE le  
05 MAI 2026  
LR

*Vos références*

18045/Romano-Van Hout

*Nos références*

SU/CB/dp/2026/0325

*Annexes*

1.

**Date et références à rappeler svp**

**Objet : Renseignements urbanistiques**  
**5060 Auvélais, rue François Sarteel 232**

Maître,

En réponse à votre courrier réceptionné le 2 avril 2026 dont références reprises ci-dessus, veuillez trouver en annexe et **en vertu de l'article D.IV.99 et DIV.100 du Code de Développement Territorial (CoDT)**, les informations sollicitées et établies comme prévu par la réglementation.

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que vous êtes redevable de la somme de 60€ envers l'Administration communale pour ces renseignements.

**Nous vous invitons à payer cette somme en utilisant exclusivement le formulaire de virement ci-joint.**

Nous vous prions d'agréer, Maître, l'assurance de notre considération distinguée.

**Le Directeur général**

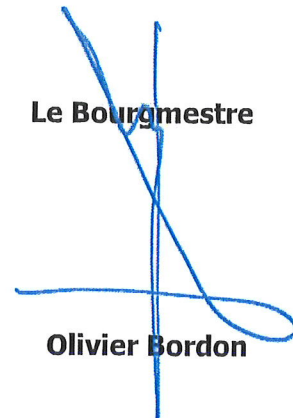


**Xavier GOBBO**

PAR LE COLLEGE,



**Le Bourgmestre**



**Olivier Bordon**



SAMBREVILLE

ADMINISTRATION COMMUNALE  
Grand-Place • 5060 Sambreville

Tél : 071.260.200  
secretariat@commune.sambreville.be  
www.sambreville.be  
Compte : BE76 0910 1245 1795

**RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES**

Maître,

En réponse à votre demande d'informations réceptionnée en date du 2 avril 2026 **relative à un bien sis à SAMBREVILLE (Auvelais) une maison d'habitation unifamiliale, rue François Sartel 232 cadastré section A n° 42/L2 appartenant** ; nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article D.IV..99, D.IV.100 et R.IV.105 du Code de Développement Territorial (CoDT).

• Le bien en cause :

1° est situé à partir de la voirie en zone d'habitat à caractère rural au plan de secteur de NAMUR adopté par Arrêté Ministériel du 14 mai 1986 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité ;

~~2° est situé dans un schéma d'orientation local approuvé par du et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité ;~~

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisme délivré après le 1<sup>er</sup> janvier 1977 ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisation délivré après le 1<sup>er</sup> janvier 1977 ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme datant de moins de deux ans ;

~~Le bien en cause a fait l'objet du permis d'urbanisme suivant délivré après le 1<sup>er</sup> janvier 1977 :~~

~~Le bien en cause a fait l'objet du permis d'urbanisation suivant délivré après le 1<sup>er</sup> janvier 1977 éventuellement périmé : portant sur la création de ..... lot(s).~~

~~Le bien en cause a fait l'objet du (des) certificat(s) d'urbanisme n° 1 suivant(s) datant de moins de deux ans :~~

~~Le bien en cause a fait l'objet du (des) certificat(s) d'urbanisme n° 2 suivant(s) datant de moins de deux ans :~~

A SAMBREVILLE, le 22 avril 2026.

**PAR LE COLLEGE,**

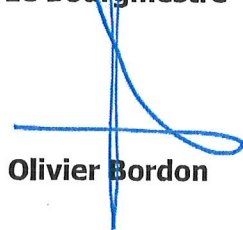
**Le Directeur général**



**Xavier GOBBO**



**Le Bourgmestre**



**Olivier BORDON**



SAMBREVILLE

ADMINISTRATION COMMUNALE  
Grand-Place • 5060 Sambreville

Tél : 071.260.200  
secretariat@commune.sambreville.be  
www.sambreville.be  
Compte : BE76 0910 1245 1795

Louis RAVET  
Notaire  
Rue Thibaut 8/10

5190 JEMEPPE SUR SAMBRE

Cadre de Vie et  
Habitat/Urbanisme

**Chef de bureau :**  
M. BOTHY C.

**Agent traitant :**  
Mme PAQUAY D..

☎ 071/260.262

cadredeviehabitat  
@commune.  
sambreville.be

*Vos références*

18045/Romano-Van Hout

*Nos références*

SU/CB/dp/2026/0326

*Annexes*

**Date et références à rappeler svp**

**Objet : SAMBREVILLE (Auvélais) rue François Sartel 232  
bien cad. Sect. A n° 42/L2**

Maître,

Suite à votre demande réceptionnée le 2 avril 2026 il semble apparaître, après repérage et indications sur les plans en notre possession, les renseignements suivants :

- **PLAN DE SECTEUR – ZONAGE ATTRIBUE : habitat à caractère rural**
- **Plan d'alignement : chemin n° 7** **OUI**
- Périètre de classement en vertu de la législation sur les monuments et sites **NON**
- Emprises en sous-sol dans la route pour une canalisation destinée au transport de produits gazeux dans le cadre de la loi du 12 avril 1965 **NON**
- Arrêté d'insalubrité **NON**
- Charges d'urbanisme imposées lors d'un permis d'urbanisme ou de lotir **NON**
- Zone ou périmètre soumis au droit de préemption **NON**
- **Périmètre d'un site classé SEVESO** **OUI**
- Bien dans le périmètre d'un Guide Régional d'Urbanisme au sens de l'article 393 à 405e du, approuvé par arrêté ministériel du 04/11/2003 et publié au Moniteur Belge du 03/12/2003 pour le centre ville de TAMINES **NON**
- Bien dans le périmètre d'un Guide Régional d'Urbanisme au sens de l'article 393 à 405e, approuvé par arrêté ministériel du 04/12/2003 et publié au Moniteur Belge du 26/01/2004 pour le centre ville d'AUVELAIS **NON**
- Présence potentielle de puits de mines **NON**
- BDES – catégorie 3 - Parcelle concernée par des informations de nature purement indicative ne menant à aucune obligation (Art. 12 §4) **NON**
- Autre renseignement :

Nous vous prions d'agrèer, Maître l'assurance de notre considération distinguée.

PAR LE COLLEGE,

**Le Directeur général**

  
**Xavier GOBBO**

**Le Bourgmestre**

  
**Olivier BORDON**



SAMBREVILLE

ADMINISTRATION COMMUNALE  
Grand-Place • 5060 Sambreville

Tél : 071.260.200  
secretariat@commune.sambreville.be  
www.sambreville.be  
Compte : BE76 0910 1245 1795